



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAMPUS DU NUMÉRIQUE PUBLIC : 1 AN APRÈS SON LANCEMENT, L'ÉTAT DÉVOILE UN PREMIER BILAN PROMETTEUR ET INCITE LES AGENTS PUBLICS DE LA TECH VOLONTAIRES À S'ENGAGER EN TANT QUE FORMATEURS AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT.

Paris, le 10 janvier 2025

Il y a un an, la direction interministérielle du numérique (DINUM), en charge de la transformation numérique de l'État, lançait à l'institut national du service public le Campus du numérique public avec l'ambition de former tous les agents publics qui le souhaitent au numérique, d'insuffler l'excellence numérique dans l'administration et ainsi d'assurer la réussite de ses grands chantiers de transformation. **Une année après son lancement, il dévoile ses premiers résultats et perspectives d'évolution.**

Pleinement inscrit dans le cadre de la stratégie numérique de l'État et la feuille de route de la DINUM, ce lancement est une des premières concrétisations contribuant à renforcer significativement les compétences au sein de l'État visant à assurer l'efficacité de l'action publique et garantir sa souveraineté numérique.

+ 21 000 AGENTS ET 190 CADRES DIRIGEANTS FORMÉS AU NUMÉRIQUE EN 2024

Pour former les agents publics de la tech, le Campus du numérique public a créé un **catalogue de formations, en ligne et en présentiel, composé à ce jour de 50 parcours de formation et 100 modules**. En raison des besoins spécifiques qu'ont pu identifier certaines administrations, **10 programmes de formation « sur-mesure »** ont été conçus à la demande, à destination d'entités variées telles que le ministère de l'Éducation nationale, l'institut national du service public ou encore l'Académie de la transformation numérique à Québec dont le Campus est partenaire.

Le catalogue de formation s'organise selon 9 expertises : « agilité et produit », « communs et logiciels libres », « cybersécurité », « data », « design et accessibilité », « environnement numérique de travail », « numérique responsable », « technologie et infrastructures numériques comprenant le cloud », « transformation numérique ». D'autres viendront prochainement compléter le catalogue telles que l'« intelligence artificielle ».

En 2024, un effort particulier a été fourni pour **former des agents publics de la filière numérique et des cadres dirigeants** afin d'en faire des ambassadeurs de la formation numérique au sein de l'État et de l'évolution des parcours professionnels.

Près de 200 directeurs d'administrations centrales ont pris part à un parcours de formation dédié leur permettant de **rencontrer et d'échanger avec les plus grands experts du numérique et de l'IA**, comme notamment [Gilles Babinet](#), [Yann Le Cun](#), [William Eldin](#), [Thomas Houy](#), [Benoit Sagot](#), [Pierre-Yves Oudeyer](#), [Jean Cattani](#), [Jérémy Lamri](#), [Gilles Moyse](#), [Aurélien Fenard](#) ; de **s'exercer à des mises en situation** telles

Direction
interministérielle
du numérique

Tél : 01 71 21 12 50 – 06 10 60 41 19

Mél : floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr

Relations presse



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

que des comités d'investissement de produits numériques et de découvrir les coulisses d'organisations publiques et privées à travers des [expéditions apprenantes](#).

« *Marianne Tordeux de France Digitale a su donner à son auditoire les clés de compréhension de l'écosystème des startups au moment où nous sommes aujourd'hui.* »
Isabelle Saurat, déléguée interministérielle à l'accessibilité.

« *Je pensais avoir une certaine conscience des problématiques de fracture numérique. L'immersion au sein d'Emmaüs Connect m'a permis d'en prendre une bien meilleure mesure, humaine, incarnée, réaliste. Je ne parle plus de fracture numérique comme avant.* »
Florence Guillaume, déléguée interministérielle à la sécurité routière.

« *J'ai beaucoup appris sur l'utilisation concrète des outils d'IA en matière juridique, avec des applications quasi immédiates pour les métiers de la direction des achats de l'État.* »
François Adam, directeur des achats de l'État.

Afin d'étendre les publics formés, **le Campus du numérique public a aussi soutenu l'accélération de l'accès à PIX** avec la création d'un parcours "socle commun" spécifique à la fonction publique d'État et mènera, dans le courant de l'année 2025, le déploiement de **20 000 licences supplémentaires venant compléter les +100 000 existantes**, destinées à diagnostiquer et évaluer les compétences numériques à grande échelle ; de même que le déploiement de **600 licences OpenClassrooms** ayant pour but de développer les expertises des agents formés.

UNE PREMIÈRE COMMUNAUTÉ DE FORMATEURS DE PREMIER CHOIX

Afin de répondre à l'ambition d'insuffler l'excellence numérique dans l'administration, **une première communauté d'une cinquantaine de formateurs occasionnels s'est constituée**, composée de plus de 20 formateurs internes rémunérés et 32 formateurs externes d'intérêt général.

« *En tant que formatrice numérique au sein de l'État, je suis fière de contribuer très concrètement à la montée en compétences des agents publics. Mon rôle me permet de rendre clairs et intelligibles tous les enjeux liés au numérique dans l'administration, tout en créant un réseau interministériel de qualité. J'apprécie particulièrement d'améliorer et de vulgariser les discours et concepts liés à l'innovation numérique.* »
Clémence Lopez, responsable des portefeuilles Éducation nationale, Sports, Vie associative, Enseignement supérieur de l'incubateur de services numériques beta.gouv.fr de la DINUM.

Un appel est d'ailleurs lancé aux agents publics de la tech volontaires à s'engager en tant que formateurs au service de la réussite de la stratégie numérique de l'État, et en particulier ceux disposant de compétences dans les domaines suivants : coaching produit, déploiement de produits numériques, intelligence artificielle, design et data. Ils sont invités à se faire connaître ici : <https://campus.numerique.gouv.fr/formateur/>

Direction
interministérielle
du numérique

Tél : 01 71 21 12 50 – 06 10 60 41 19

Mél : floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr

Relations presse



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour renforcer cette communauté de référents en formation, **le Campus du numérique public a initié des collaborations avec des acteurs publics de la formation** tels que l'école nationale de la magistrature et l'École des Mines, l'institut national de recherche en sciences et technologies du numérique, l'institut de la gestion publique et du développement économique, la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État, l'institut national du service public, le centre de formation de l'ANSSI mais également la Commission européenne, l'organisation internationale du travail, l'UNESCO, l'académie de la transformation numérique du Québec notamment.

En se rapprochant de ce type d'établissements, l'ambition est d'**intégrer une formation au numérique le plus tôt possible dans les formations** de futurs fonctionnaires et hauts fonctionnaires, **d'assurer une base commune de compétences numériques**, mais également de **renforcer la notoriété du Campus du numérique public**.

2025 : L'ANNÉE DU DÉVELOPPEMENT

Parmi les prochains chantiers, **développer l'offre de formation**, en particulier l'accompagnement des professionnels du numérique vers l'agilité en développant celles au mode produit, **renforcer les partenariats en vue d'étendre la communauté et sa pérennité**, tout en développant la capacité à co-construire des programmes avec les partenaires interministériels et professionnels de la formation et **accélérer la formation des cadres dirigeants et supérieurs de l'État**.

En savoir plus sur l'offre du campus : <https://campus.numerique.gouv.fr/>

Le Campus du numérique public a été créé et est opéré par la direction interministérielle du numérique (DINUM) en charge de la transformation numérique de l'Etat ayant la mission de rendre l'Etat plus simple, plus efficace et plus souverain grâce au numérique.

En savoir plus sur la DINUM : <https://www.numerique.gouv.fr/>

Direction
interministérielle
du numérique

Tél : 01 71 21 12 50 – 06 10 60 41 19

Mél : floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr

Relations presse